



COMMUNE DE ROCHE  
Conseil Communal

Roche, le 7 décembre 2022

## RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

de la commission nommée pour l'étude

du préavis n° 14/2022 relatif à une demande de crédit pour permettre une extinction ponctuelle de l'éclairage public

		Séances			Emoluments			Signatures
		29.11.2022						
Rapporteur	Ruleski Leonid	X						
Membres	Alves Sara	X						
	De Carvalho Raoul	X						
	Geohargi Sophie	X						
	Lambert Caroline	X						

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le 29 novembre 2022 en compagnie de M. Thierry Blanc, Municipal, afin de traiter du préavis N°14/2022 relatif à une demande de crédit pour permettre une extinction ponctuelle de l'éclairage public. Nous tenons à le remercier pour les explications fournies et le temps accordé pour répondre à nos questions.

Afin de se préparer au mieux à l'annonce de la possible pénurie d'électricité dans le Canton, la Municipalité propose de réduire le temps d'activité des éclairages publics entre minuit et 5 heures du matin, excepté giratoires, passages piétons et certains carrefours. Pour ce faire, la Municipalité propose d'utiliser cette occasion pour opter vers une démarche plus durable en passant progressivement à un éclairage LED télégréré. Pour ce faire, il faudrait intervenir sur les 89 mâts n'utilisant pas encore de LED et d'y installer une borne qui serait compatible avec le futur éclairage LED.

A l'heure actuelle, nous ne pouvons qu'éteindre et allumer les lumières. Néanmoins, cette intervention nous permettrait de préparer les mâts aux futurs changements LED qui donneront lieu à plus de contrôle et de possibilités quant à l'utilisation de l'éclairage public. Il serait

possible de minuter l'éclairage (programmer un intervalle de temps de coupure ainsi que de changer les heures cibles en fonction de nos besoins), d'activation suivie par mouvement (comme c'est le cas à Noville) tout en gérant cela par zones et à distance.

En plus de cette ouverture de possibilités, ce système plus durable nous permettrait d'économiser 30 à 40% d'énergie ainsi que 20% économiquement parlant. Les travaux concernant les bornes pourraient commencer vers la 3<sup>ème</sup> semaine de janvier et se terminer d'ici la première moitié du mois de février, nous permettant ainsi d'éteindre ou allumer les lumières à notre guise. Il faudrait ensuite environ 3 ans afin de passer entièrement à l'éclairage LED. Le coût du changement de bornes serait de 25'461.25 CHF, que l'on aimerait intégrer à l'investissement prévu de 150'000 CHF pour 2023. En plus de montrer l'exemple, cela permettrait à la Commune d'entreprendre des travaux futurs immédiatement et ainsi d'amortir des frais et délais supplémentaires.

La Municipalité nous a aussi tenus au courant qu'elle suivra de près les informations concernant des subventions possibles quant au passage LED en comparant notre cas aux critères d'éligibilité. Elle procédera aussi à une vérification concernant les lumières de la route principale comme soulevé lors de la commission.

En conclusion, au vu de ce qui précède, la commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de Roche

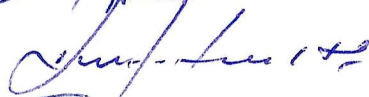
- Vu** préavis N° 14/2022 relatif à une demande de crédit pour permettre une extinction ponctuelle de l'éclairage public.
- Oui** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Décide :**
1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux permettant la possibilité d'éteindre l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin ;
  2. De lui accorder à cet effet un crédit de CHF 25'461.25 TTC ;
  3. De financer les travaux par la trésorerie courante ;
  4. D'intégrer le montant de ce préavis à l'investissement prévu en 2023 pour la mise à niveau de l'éclairage public à la télégestion et à la technologie LED ;
  5. D'amortir la valeur des travaux sur 30 ans avec l'investissement total prévu en 2023 pour la mise à niveau de l'éclairage public à la télégestion et à la technologie LED.

Ont signé :

Alves Sara



De Carvalho Raoul



Geohargi Sophie



Lambert Caroline

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Caroline Lambert', written in a cursive style.

Ruleski Leonid

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Leonid Ruleski', written in a cursive style.